



---

# Rapport de gestion 2012.

Lire le chapitre "Risque accident du travail" p.46, et le "focus sur le risque routier" p.68.

**Thème:**

Risque routier professionnel France [1]

**Visibilité du contenu de groupe:**

Use group defaults

**Résumé:**

Le nombre d'accidents des deux catégories travail et trajet, a reculé de 3,9 % en 2012 et a atteint son niveau le plus bas depuis 2005. Les décès régressent de manière beaucoup plus importante : - 17,2 %. Toutefois cette baisse fait suite à une augmentation de même ordre (+ 15,3 %) intervenue en 2011. La Sécurité sociale décompte aussi les incapacités permanentes liées à un accident routier : en recul de 3,6 % en 2012, elles retrouvent la baisse régulière observée depuis 2003 après une année 2011 quasi-stable. En cumulant travail et trajet, la circulation routière reste responsable de 44 % des décès par accident, même si cette proportion a diminué de 5 points en l'espace d'un an. Mais la proportion est beaucoup plus forte dans le cas du risque trajet (84 %) que du risque travail (21 %).

**Auteur(s):**

CNAM-TS - Caisse nationale de l'Assurance maladie des travailleurs salariés

## Lien(s) utile(s)

- [http://www.travailler-mieux.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport\\_gestion\\_2012.pdf](http://www.travailler-mieux.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_gestion_2012.pdf) [2]

[Retour à la base documentaire](#) [3]

---